



Le Rapide

**De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles**

Mercredi, le 27 mai 2026

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 672-26

Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie
des élu(e)s municipaux remplaçant le règlement 598-22.

AVIS est donné par la soussignée greffière adjointe auxiliaire de la Municipalité de Saint-Gilles, que :

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, RLRQ c. E-15.1.0.1 (ci-après la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1er mai qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification. Le projet de règlement 672-26 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été déposé lors de l'assemblée ordinaire tenue le 11 mai 2026 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a pour but :

- d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ;
- d'établir les règles guidant la conduite des élus dans le but de prévenir :
 - toute situation où l'intérêt personnel d'un(e) élu(e) peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ;
 - le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 8 juin 2026 à 20 heures à la salle du Conseil municipale qui se situe au 1605, rue Principale à Saint-Gilles.

Le projet de règlement no. 672-26 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux peut être consulté sur le site Internet de la municipalité : www.st-gilles.qc.ca Il est également disponible aux bureaux de la municipalité situés au 165, rue O'Hurley, Saint-Gilles, aux heures ordinaires d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 27^e jour du mois de mai 2026.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Cindy Morin', is written over a horizontal line.

Cindy Morin, greffière adjointe auxiliaire